



## Mairie de Larnaud

Larnaud, mardi 13 septembre 2022

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

#### ORDRE DU JOUR

Présents : Antier Pierre, , Bornot-Faivre Carine, Gorce Cyril, Guerret Laurent, Guyot David, , Marty Paule, Naudin Martine, , Noblet Patrick, Perron Gaël, Rousset Ghislain, Tacchini-Noël Olivia.

Excusés : Blondeau-Bozon Sophie, Laubépin Ivan, Noblet Jean-Yves, Vernet Corinne

Secrétaire de séance : Paule Marty

Approbation du précédent compte-rendu en date du 3 juin 2022

**Unanimité**

#### Urbanisme

**1) Point sur les dossiers en cours**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a demandé un avis du CAUE concernant 2 demandes de permis de construire. Il fait lecture de la réponse reçue et demande l'avis du conseil afin de savoir quelles suites donner à la demande.

Celui-ci est favorable à l'envoi d'un courrier demandant de modifier le projet.

Déclaration préalable	Changement huisseries	Acceptée	GUERY Jocelyne
Déclaration préalable	Division parcellaire	Acceptée	NEUVILLE Karene
Déclaration préalable	Aménagements terrasses	Sans Objet	MERCIER Thierry
Déclaration préalable	Clôture	En cours	Non communicable
Déclaration préalable	Piscine	Acceptée	BRIDE Katia
Déclaration préalable	Terrasse suspendue	En cours	Non communicable
Déclaration préalable	Piscine	En cours	Non communicable
Déclaration préalable	Clôture	En cours	Non communicable
Permis de construire	Maison Individuelle	Accepté	AUJARD Sébastien
Permis de construire	Maison Individuelle	En cours	Non communicable
Permis de construire	Maison Individuelle	En cours	Non communicable

**2) Loi « bruit » - Avis sur la révision du classement sonore des infrastructures de transport terrestre routier.**

Pas d'opposition à l'arrêté préfectoral

#### Affaires Générales

**3) Projet Voie verte**

Monsieur le Maire indique qu'il a été invité à la réunion 0 (lancement de projet) pour la voie Verte entre Courlans et la Grange-Bedey.

Le tracé Larnaud / Villevieux n'est toujours pas acté.

Monsieur le Maire présente le courrier qu'il souhaite envoyer au Président de Conseil Général afin de lui exposer la proposition de tracé qu'il soutien.

Ce courrier est soutenu par les maires de Ruffey-sur-Seille et Fontainebrux.

**4) Groupement de commande : fioul, granulés**

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud

Tél : 03.84.44.43.00 – [mairie@larnaud.fr](mailto:mairie@larnaud.fr) – [www.larnaud.fr](http://www.larnaud.fr)

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



## Mairie de Larnaud

La secrétaire présente les réponses obtenues auprès des 3 fournisseurs interrogés.

FIOUL	GRANULES
<b>PETROBRESSE</b>	
Il faut faire une estimation du litrage total de la commande et les rappeler pour avoir un tarif. ATTENTION – il faut confirmer très rapidement car les tarifs varient très rapidement, y compris au cours de la journée	Grosses difficultés d'approvisionnement. Devrait manquer 500.000 tonnes au niveau national cet hiver pour répondre aux demandes.... Peut-prendre les commandes mais ne peut rien garantir : ni tarif ni disponibilités
<b>Tissot Commenailles</b>	
	Peut-prendre les commandes mais ne peut rien garantir : ni tarif ni disponibilités Pourrait avoir un tarif en septembre pour livraison en octobre Nous rappelle s'il a des infos avant.
<b>LA MURE BIANCO</b>	
Avoir les litrages en amont Appeler jour J – Commande validée à J+1 Présence obligatoire – règlement au chauffeur et préciser la capacité de la cuve	Trop difficile à avoir. Pas de condition particulière. 990 kg – 485 euros Appeler en direct

Dans ces conditions il semble compliqué de mettre en place un groupement communal.

- 5) Instauration de la redevance d'occupation du domaine public Electricité 2022  
Le Maire expose que la commune peut demander à Enedis une redevance annuelle pour l'occupation du domaine public comme cela se fait pour Orange.  
Le montant de cette redevance est de 215 € annuel pour les communes de moins de 2000 habitants.  
Afin de pouvoir facturer, il convient de prendre une délibération. Le conseil se prononce favorablement.

**Unanimité**

- 6) Information correspondante numérique  
Monsieur le Maire expose que la CCBHS a engagé une conseillère numérique. Celle-ci a diffusé 2 questionnaires : 1 à destination des communes et 1 autre à destination des habitants afin de faire un premier état des lieux des services.  
Mme BORNOT-FAIVRE Carine veut bien répondre au questionnaire « commune »  
Le questionnaire habitant sera diffusé lors de la prochaine lettre d'information communale.

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud  
Tél : 03.84.44.43.00 – [mairie@larnaud.fr](mailto:mairie@larnaud.fr) – [www.larnaud.fr](http://www.larnaud.fr)

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



## Mairie de Larnaud

### Lien Social

- 7)** Aménagement de la Maison Simonet : positionnement sur la future utilisation  
Suite à la rencontre avec Soliha, la commission s'est réunie en présence de Mme Trébout responsable de la petite-enfance pour la CCBHS.  
Madame l'adjointe présente les options possibles (MAM ou Micro-crèche), les avantages et les inconvénients de chacune, mais aussi les qualifications requises ainsi que la réglementation juridique.  
Il convient maintenant de visiter des micro-crèches (Voiteur) et des MAM. Le rendez-vous est pris pour la crèche le 12 juillet.
- 8)** Avancement des travaux du City-stade  
Il ne manque plus que l'enrobé qui devrait être fait semaine 29.  
Le cheminement doux est réalisé, des tranchées filtrantes ont été ajoutées. Les emplacements pour les tables de pique-nique ont été terrassés, ainsi qu'un emplacement pour les poubelles en-dessous des appartements de la maternelle.  
Des bordures en bois ont été commandées pour encadrer le bac de saut en longueur, l'aire de jeux des petits ainsi que pour le futur terrain de pétanque.  
Une gaine électrique a également été passée pour alimenter un point lumineux au bout du cheminement doux.

### Bois

- 9)** Information travaux – vente de bois  
Le bois coupé a été vendu (frêne et chêne) pour un montant total de 6349 euros.  
Pierre Antier est allé voir où se trouvait le terrain de cyclo-cross qui a été fait dans les bois, en zone Natura 2000. Rappelons que celui-ci doit être remis en état dès que la saison le permettra.  
Monsieur le maire a rencontré l'agent ONF, Monsieur Suillot, par rapport à la parcelle 10. Celui-ci souhaitait savoir s'il fallait prévoir un passage pour tailler des ronces. Les membres de la commission indiquent que cela n'est pas nécessaire à ce jour.  
Il a été demandé qu'à l'avenir le travail se fasse en bonne concertation entre la commission et les représentants de l'ONF.  
Monsieur le Maire a également discuté avec l'agent ONF du courrier reçu au sujet de la parcelle 10. Nous sommes en attente de la réponse du CPIE à ce sujet.

### Scolaire

- 10)** Conseil d'école – Fin d'année  
Les effectifs pour la rentrée ne sont finalement pas aussi inquiétant qu'on pouvait le craindre : 98 élèves.  
La classe de grande section sera séparée en 2. La répartition s'est faite par tirage au sort. L'adjointe en charge du scolaire retrace les activités qui ont été réalisées sur ce dernier trimestre.  
Périscolaire : Les effectifs sont stables, sauf pour le midi où on enregistre une baisse avec seulement 30 repas.  
Remarques : la classe à l'étage du primaire est mal isolée et en cas de canicule difficilement supportable. La directrice demande l'achat d'une climatisation.  
Problèmes de chiens errants aux alentours de l'école.

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud  
Tél : 03.84.44.43.00 – [mairie@larnaud.fr](mailto:mairie@larnaud.fr) – [www.larnaud.fr](http://www.larnaud.fr)

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



## Mairie de Larnaud

Une attention particulière sera apportée aux coûts du ménage qui a doublé en 3 ans à cause du covid. Les communes réfléchissent à différentes solutions pour réduire ces coûts.  
Départs anticipés avant les vacances : de plus en plus fréquents, ils seront dorénavant notifiés systématiquement à l'inspection académique.  
La décharge de classe pour la directrice, assurée par Mme Liegeon, est conservée le mardi.  
Belle participation à la kermesse de l'école.  
Les élus en charge du marché qui se tenaient le lendemain matin demandent à ce que le nettoyage complet soit effectuée à la fin de la manifestation si cette opération devait se renouveler l'an prochain.

### Questions diverses

#### 11) Retour sur les diverses réunions

Fête de la forêt : Un bilan a été fait jeudi 7 juillet lors d'une réunion avec les bénévoles et les élus.

Le FAR, foyer rural de Fontainebrux, a fait un beau bénéfice.

Reproche principal : organisation des parcours et point central d'accueil pour distribuer les feuilles parcours n'étaient pas suffisamment identifiables.

Tout le monde semble avoir apprécié la manifestation et serait partant pour recommencer l'année prochaine.

Projet implantation d'éoliennes à Fontainebrux : Monsieur le Maire avait été invité lors du dernier conseil de Fontainebrux au cours duquel une société présentait les possibilités d'implantation.

La commune de Fontainebrux s'est prononcée contre.

Développement économique CCBHS :

Le projet d'aménagement commercial (boulangerie épicerie) à Chapelle-Voland a reçu un avis favorable de la commission pour versement d'un fond de concours, permettant par la suite d'obtenir l'aide du département.

Boulangerie-Pâtisserie-Chocolaterie « coup de cœur » à Sellières : Proposition de verser une aide de 10.000 euros si le projet se réalise.

Création d'une ZA à Hauteroche (Crançot), face à la maison du vigneron. Plusieurs sollicitations ont été reçues ; bois déchiqueté, cabinet vétérinaire, chauffagiste.

Il existe également un projet d'implantation d'une caserne de pompier.

Avis favorable de la commission pour la création de cette ZA.

OCA (Office Commerce et Artisanat) :

Assemblée générale extraordinaire en vue de renouveler le contrat de Caroline LEBAILLIF, à compter d'octobre 2022, pour une durée d'un an. Une subvention sera demandée dans le cadre du LEADER pour financer le poste (à hauteur de 25054.34 euros).

Inscription dans les statuts des réunions en visio-conférence

Avancement des projets : Union commerciale de Domblans-Voiteur vient d'être créée. Elle regroupe les communes de Haute-Seille.

Zoom sur la journée JNPC (journée nationale pour le commerce ????) avec cette année la création de fleurs géantes.

Opérations marchés tournants reportée sur 2023.

Pour information l'OCA participe à l'opération Tookets du crédit Agricole.

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud

Tél : 03.84.44.43.00 – [mairie@larnaud.fr](mailto:mairie@larnaud.fr) – [www.larnaud.fr](http://www.larnaud.fr)

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



## Mairie de Larnaud



### Petite-enfance – Enfance et Jeunesse :

Projets bâtimentaires de Domblans, Voiteur et Bletterans.

Domblans-Voiteur : Création d'un centre de loisirs pendant l'été grâce à une extension du bâtiment scolaire :

Structure bois, isolation renforcée, panneaux photovoltaïques.

Coût 350.000 euros.

Bletterans : Travaux sur le bâtiment Accueil de loisirs, restaurant scolaire.

Coût 75.000 euros, subventionnés à 70%

Point sur les impayés et action en cours.

### Conférence des maires :

Présentation de la DDT sur le PLUI. Mise en avant des contraintes qui vont se poser aux communes avec la ZAN (zéro artificialisation nette), loi résilience et climat qui entre en vigueur en 2026.

Etape suivante 2050 : pour pouvoir artificialiser un terrain, il faudra en désartificialiser un autre...

Lien vers la carte interactive artificialisation des sols :

<https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/cartographie-artificialisation>

Le débat sur le PLUI est donc plus que jamais relancé. Sachant qu'il faut environ 4 ans pour mettre en place un PLUI, il faudrait s'atteler à la tâche dès aujourd'hui.

Le débat reviendra en conseil à l'automne.

GEMAPI est remplacé par l'EPAGE depuis le 1<sup>er</sup> Juillet qui reprend tout le bassin versant de la Seille. Président Stéphane LAMBERGER.

### CLIP

Comité local d'information et de proposition.

Voir CR Patrick.

### Logo

Mme Laura Paget—Latour a été reçue en mairie mardi par Mr le Maire et Mme Marty Paule. Elle a fait plutôt bonne impression et va revenir rapidement vers nous avec une proposition pour le prochain conseil.

### CLECT

SDIS : Avant le transfert de compétence, chaque commune payait directement sa contribution au SDIS ; La CCBHS ne voulait pas vraiment reprendre la compétence mais plutôt centraliser les paiements à la demande du SDIS.

La majorité des maires étaient plutôt favorable à garder la compétence aux communes et à régler directement le SDIS.

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud

Tél : 03.84.44.43.00 – [mairie@larnaud.fr](mailto:mairie@larnaud.fr) – [www.larnaud.fr](http://www.larnaud.fr)

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



## Mairie de Larnaud



### 12) Questions diverses :

Demande d'un administré pour acheter un morceau de terrain sur la pièce Rougemont. Il souhaiterait acheter ce terrain et que la commune prenne la parcelle à côté pour faire un verger de sauvegarde, démarche pouvant être prise en charge à 70% par la région.

Repas des anciens : Une date est fixée, ce sera le 9 octobre 2022, pour les personnes de 65 ans et plus.

Date retenue également pour le repas du conseil : 11 novembre après la cérémonie.

Prochain conseil municipal 9 septembre 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h50

La secrétaire de Séance,  
Paule Marty

Le Maire,  
David GUYOT